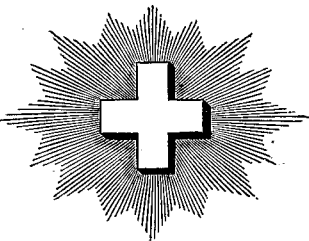


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} septembre 1933

Demande déposée: 29 mars 1932, 18^{1/2} h. — Brevet enregistré: 30 juin 1933.
(Priorité: Grande-Bretagne, 5 mai 1931.)

BREVET PRINCIPAL

MABIE TODD & COMPANY, LIMITED, Londres (Grande-Bretagne).

Dispositif verseur pour bouteille ou autre récipient.

La présente invention a pour objet un dispositif verseur dont le bec est constitué par un organe destiné à être fixé à une bouteille ou autre récipient.

Ce dispositif verseur est caractérisé en ce que son bec est constitué par un organe en forme de cuvette, moulé en une seule pièce et présentant une ouverture réservée au passage des substances contenues dans le récipient et un orifice d'entrée d'air.

Il peut être muni d'une partie taraudée destinée à recevoir un filetage ménagé sur le goulot de la bouteille ou récipient autour de l'orifice de sortie de celui-ci. De plus, il peut comporter un filetage sur lequel peut venir se visser une capsule, capuchon ou autre dispositif de fermeture servant à boucher le récipient lorsqu'on n'en fait pas usage.

Le dessin annexé donne, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 représente, en élévation, les différentes pièces à assembler;

La fig. 2 est une vue en plan du dispositif verseur;

La fig. 3 en est une coupe verticale;

La fig. 4 le montre en place sur une bouteille.

Le dispositif verseur comporte un bec *a* en forme de cuvette. Deux trous *b*, *b*¹ sont pratiqués aux extrémités d'un diamètre du fond supérieur plein du bec *a*, le trou *b* ayant un diamètre supérieur à celui du trou *b*¹. Le trou *b* est l'ouverture réservée au passage des substances contenues dans la bouteille et le trou *b*¹ est un orifice d'entrée d'air. A sa partie inférieure, qui est ouverte, le bec *a* présente un taraudage *c* sur environ la moitié de sa hauteur. Par suite de la taille des filets, il s'est formé un épaulement intérieur *d* à peu près à mi-hauteur du bec et cet épaulement joue le rôle d'arrêt, lorsqu'on met en place le bec *a* sur la bouteille, par butée contre le bord *e* du goulot.

La paroi extérieure du bec *a* comporte dans le haut un filetage externe *g* qui, lui

aussi, s'étend sur environ la moitié de la hauteur du bec. Un épaulement extérieur *h* se trouve également formé là où se termine le filetage et il sert d'arrêt à une capsule, métallique ou autre.

Le goulot *i* de la bouteille auquel s'adapte le bec verseur comporte un filetage extérieur *k* sur lequel se vissent les filets intérieurs *c* du bec *a*. Quand celui-ci est mis en place, on peut verser, par l'ouverture précitée, les substances contenues dans le récipient. Quand on ne fait pas usage du récipient, le bec et la bouteille sont fermés par la capsule *l*, de type connu, qui présente un filetage intérieur *m* permettant de la visser sur les filets *g* du bec.

Dans l'exemple représenté, le filetage extérieur du bec correspond exactement à celui du goulot, en sorte que la capsule métallique peut être fixée sur celui-ci, si le bec est enlevé.

Le bec est obtenu, par moulage, à partir de toute substance appropriée, par exemple d'ébonite, de vulcanite, d'une résine artificielle, etc.

Entre le goulot de la bouteille et le dispositif verseur, on peut insérer un anneau d'étanchéité pour améliorer la fermeture.

Le dispositif verseur objet de l'invention peut être appliqué à des récipients de toute

nature renfermant des substances susceptibles d'être versées. L'exemple décrit se rapporte à une bouteille d'encre.

REVENDICATION:

Dispositif verseur pour bouteille ou autre récipient, caractérisé par un bec destiné à être fixé au récipient et constitué par un organe en forme de cuvette, moulé en une seule pièce, et présentant une ouverture réservée au passage des substances contenues dans le récipient et un orifice d'entrée d'air.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Dispositif verseur suivant la revendication, caractérisé en ce que l'ouverture et l'orifice sont ménagés dans le fond supérieur plein du bec.
- 2 Dispositif verseur suivant la revendication, caractérisé en ce que le bec est muni d'un filetage permettant de le visser sur le goulot d'une bouteille également fileté à cet effet.
- 3 Dispositif verseur suivant la revendication, caractérisé en ce qu'un capuchon amovible est associé au bec.
- 4 Dispositif verseur suivant la sous-revendication 3, caractérisé en ce que le capuchon se fixe par vissage sur le bec qui présente à cet effet un filetage extérieur.

MABIE TODD & COMPANY, LIMITED.

Mandataire: H. KIRCHHOFER
ci-devant Bourry-Séquin & Co., Zurich.

